



Rapport de résultats 2018

Projet de Développement Agricole
dans la Tshopo

RD Congo



Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	2
ACRONYMES	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION	6
1.1 FICHE D'INTERVENTION.....	6
1.2 EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	7
1.3 AUTOÉVALUATION DE LA PERFORMANCE	7
1.3.1 <i>Pertinence</i>	7
1.3.2 <i>Efficacité</i>	8
1.3.3 <i>Efficiéce</i>	8
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	9
1.4 CONCLUSIONS.....	9
2 MONITORING DES RÉSULTATS.....	10
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE	10
2.1.1 <i>Contexte général</i>	10
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	10
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	10
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	10
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	11
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	11
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	12
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	12
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	13
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	13
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	16
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	17
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	21
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	21
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	23
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	24
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	25
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	25
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	26
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	27
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	28
2.6.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	28
2.6.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	28
2.6.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	28

3	THÈMES TRANSVERSAUX	29
3.1	GENRE	29
3.2	ENVIRONNEMENT	30
4	GESTION DES RISQUES	31
5	PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	35
5.1	RÉORIENTATIONS STRATÉGIQUES	35
5.2	RECOMMANDATIONS	36
5.3	ENSEIGNEMENTS TIRÉS	37
6	ANNEXES	38
6.1	CRITÈRES DE QUALITÉ	38
6.2	DÉCISIONS PRISES PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE ET SUIVI	42
6.3	CADRE LOGIQUE MIS À JOUR	45
6.4	APERÇU DES MORE RESULTS	45
6.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	46
6.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION	52

Acronymes

Libellé

ATI	Assistant Technique International
BTT	Batteuse
CARG	Conseil Agricole et Rural de Gestion
CCPA	Conseil Consultatif Provincial Agricole
CCS	Cadre de Concertation de Secteur
CCT	Cadre de Concertation de Territoire
CEP	Champ Ecole Paysan
CoCoMa	Comté de Concertation Multi Acteurs
COPROSEM	Comité Provincial des Semences
COOPEC	Coopérative d'Epargne et de Crdét
CIFOR	Center for International Forestry Research
CSML	Centre de Services Marché et Logistique
DTF	Document Technique et Financier
ECT	Expert en Coopération Technique
Enabel	Agence Belge de Développement
GIFS	Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols
FC	Franc Congolais
IITA	International Institute of Tropical Agriculture
INERA	Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
IPAPPEL	Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage
IPDR	Inspection Provinciale du Développement Rural
Kg/Ha	(Rendement exprimé en) Kilogramme par Hectare
MINAGRI	Ministère de l'agriculture
MI	Mètre linéaire
Mn	Manioc
MP	Marché Public
OPA	Organisation de Producteurs Agricoles
PAIDECO	Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire
PIDR	Programme Intégré de Développement Rural
PIREDD	Projet Intégré REDD
PRODAT	Programme de Développement Agricole de la Tshopo

PRODET	Programme de Désenclavement du District de la Tshopo
RA	Riz (variété) amélioré
RAF(I)	Responsable Administratif et Financier (International)
RL	Riz (variété) local
SCV	Semis Sous Couvert Végétal
SENASEM	Service National des Semencier
SIM	Système d'Informations sur les Marchés
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SQD	Semence de Qualité Déclarée
SRF	Structure de Recherche Formation
STD	Services Techniques Déconcentrés
USD	Dollar américain

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	<i>Programme de Développement Agricole de la Tshopo – PRODAT</i>
Code de l'intervention	<i>RDC 1217711</i>
Localisation	<i>RD Congo – Province de la Tshopo</i>
Budget total	<i>11 millions d'euros</i>
Institution partenaire	<i>Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (national et provincial)</i>
Date de début de la Convention spécifique	<i>06 Novembre 2014 (Convention spécifique)</i>
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	<i>Démarrage : 20 mars 2015 Première SMCL : 28 Juin 2015</i>
Date prévue de fin d'exécution	<i>19 mars 2020</i>
Date de fin de la Convention spécifique	<i>05 Novembre 2021</i>
Groupes cibles	<i>Bénéficiaires directs : les populations (agriculteurs et autres) habitant dans les zones d'intervention.</i>
Impact¹	<i>Les revenus des exploitations familiales dans les zones cibles du district de la Tshopo sont augmentés grâce à une relance durable de la production agricole et contribuent à la réduction de la pauvreté</i>
Outcome	<i>Les systèmes agraires intégrant des pratiques de gestion durable et les besoins différenciés des hommes et des femmes sont améliorés tout en assurant l'accès aux marchés</i>
Outputs	<ol style="list-style-type: none"> <i>1. Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales</i> <i>2. Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la valeur ajoutée des principales spéculations retenues au niveau des fonctions post-récolte</i> <i>3. Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole</i> <i>4. Les structures de coordination et concertation sectorielle au niveau de la Tshopo sont renforcées.</i>
Année couverte par le rapport	2018

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté
Rapport de résultats PRODAT 2018

1.2 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de débours ement à la fin de 2018 (*)
		Années précédentes	Année couverte par le rapport 2018		
Total	11 000 000	4 889 577	1 446 865	4 663 559	58%
<i>R1 Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales</i>	4 739 940	1 732 693	527 718	2 479 529	48%
<i>R 2 Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la valeur ajoutée des principales spéculations retenues au niveau des fonctions post-récolte</i>	1 573 720	392 402	141 885	1 039 433	34%
<i>R3 Les acteurs publics provinciaux sont renforcés dans leurs fonctions d'appui, de suivi et de coordination du secteur agricole</i>	920 000	454 948	112 246	352 807	62%
<i>R 4 Les structures de coordination et de concertation sectorielle au niveau de la Tshopo sont renforcées</i>	428 300	58 408	11 761	358 130	16%
Réserve	55 087			55 087	0%
Moyens généraux	3 282 953	2 251 125	653 255	378 573	88%
Ecart de conversion					

(*) Le taux de déboursement doit être compris comme le taux d'exécution budgétaire

Les plafonnements des dépenses instruits depuis 2017 expliquent en grande partie la ratio assez élevé des frais généraux par rapport aux opérations/résultats en termes de taux d'exécution. En effet, par souci d'efficacité, le PRODAT a orienté son intervention principalement vers l'appui-conseil et le coaching de proximité (au dépend d'activités plus "budgétivores": formations en atelier, investissements lourds, ...). Comme on peut le voir ci-après, l'atteinte des résultats n'en a pas été outre mesure affectée.

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	B

Les objectifs global et spécifique du PRODAT sont alignés sur les objectifs du Plan National D'investissement Agricole 2013-2020 de la RD Congo, notamment au niveau du programme 1 (Promotion des filières agricoles et de l'agri business), Programme 3 (Recherche, vulgarisation et enseignement agricoles), et Programme 4 (Gouvernance agricole, genre et renforcement des capacités humaines et institutionnelles). Les stratégies de mise en œuvre de PRODAT et du PNIA sont assez proches sur bien des aspects : inclusion, responsabilisation et renforcement de capacités des acteurs locaux, prise en compte systématique des aspects du genre et de la bonne gouvernance, amélioration de la productivité agricole dans une logique de développement durable.

Au regard de ce qui précède et des résultats obtenus, la logique d'intervention est appropriée ; au niveau de la production agricole et du post récolte, l'introduction d'innovations simples facilement appropriables via des tests à petite échelle puis leur diffusion ont permis de répondre à certaines contraintes auxquelles les ménages et les organisations agricoles font face. Le renforcement des services techniques déconcentrés est recherché à travers une déconcentration ou un déploiement des

agents au plus près des ménages agricoles, la facilitation des échanges entre les niveaux provinciaux et locaux.

Comme en 2016 et 2017, une plus grande attention du partenaire local est requise pour la réalisation effective de certaines hypothèses comme l'affectation d'un budget plus consistant en faveur du secteur agricole.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	A

L'efficacité du PRODAT est jugée bonne en raison des résultats atteints et des adaptations au du contexte local.

La productivité, sur le riz et le manioc, a un peu reculé entre 2017 et 2018 essentiellement à cause de perturbations climatiques importantes (décalage des dates de semis notamment) constatées en saison A 2018 (Mars à Juillet 18) suite à des témoignages croisés ; notons que l'incidence de ces perturbations a été bien absorbée par l'utilisation de semences améliorées, la mise en œuvre de pratiques agricoles adaptées (semis en ligne, rotation/assolement avec légumineuses ...). Le pourcentage de terres agricoles sur jachère ou forêts secondaires est globalement stable ; il faut dire que la différenciation entre jachères et forêts secondaires est quelque peu difficile pour les producteurs agricoles, d'où la préconisation de faire évoluer l'IOV vers l'adoption de la rotation culturale (système évolutif par rapport à l'agriculture itinérante sur brûlis, épargnant la forêt).

L'amélioration des revenus des ménages agricoles, via la vente groupée et le crédit stockage, s'est poursuivie en 2018 via des actions portées par les partenaires du programme : ventes groupées via l'organisation faïtière UPDKIS et Crédit stockage via la COOPEC de Yalokombé. Toutefois, les volumes de produits et les revenus en jeu sont moins importants qu'à l'occasion des opérations tests directement appuyées par PRODAT.

Au regard de ce qui précède, on peut affirmer que le PRODAT a de bonnes chances de réaliser son objectif spécifique. Toutefois, notons que la forte dégradation de certains axes routiers, faute d'entretien, est de nature à saper toute velléité des ménages agricoles, de leurs organisations à accroître leurs productions agricoles (transformées ou non) destinées aux marchés urbains comme ceux de Kisangani.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

La gestion des moyens du projet est globalement satisfaisante.

Pour une durée de mise en œuvre à fin 2018 de 75%, la consommation budgétaire se situe à 58 %. Le plafonnement des décaissements annuels en 2017 et 2018 explique en grande partie cet écart.

La plupart des activités relatives au résultat 1 (amélioration de la production et de la productivité agricoles) et au résultat 3 (Renforcement des STD) sont mises en œuvre conformément aux plans de travail ou dans des délais raisonnables. En ce qui concerne le résultat 2 (amélioration des opérations post récolte), les retards sont liés à la non attribution de certains marchés. Notons que les marchés en question ont été relancés courant 2018 et attribués au courant du quatrième trimestre avec une livraison attendue au premier semestre 2019.

La mise en œuvre des appuis à la concertation agricole (composante 4) avait été suspendue en 2016 et 2017 à cause de divergences entre le programme et l'équipe ministérielle sortante. Comme suite aux recommandations de la MTR et aux échanges avec le Ministère provincial de l'agriculture, le PRODAT a proposé une note pour la relance de la concertation agricole au niveau provincial ; par ailleurs, une nouvelle option a été proposée pour appuyer la concertation locale dans les bassins de production. Celle-ci suggère de tester des mécanismes de concertation locale /localisée avec des acteurs ayant des interventions et actions concrètes dans le milieu (et sont reconnus pour cela) et pour lesquels la concertation est un enjeu.

Au regard des résultats obtenus, on peut affirmer que le dispositif opérationnel actuel de PRODAT renforce la proximité avec les groupes cibles et facilite la mise en œuvre de suivi, d'appui/conseils réguliers. Des accompagnements sont encore nécessaires pour les agents de proximité mobilisés par les STD.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	D

A fin 2018, la durabilité des outputs et outcome demeure le plus grand défi du PRODAT.

Il est vraisemblable que les nouveaux savoirs et pratiques acquis par les ménages agricoles et leurs organisations continueront de générer des effets bénéfiques dans le moyen terme. Pour obtenir des effets plus durables, en qualité et quantité, ces savoirs et pratiques auront besoin d'être améliorés, enrichis, adaptés selon les évolutions contextuelles. Pour ce faire, les échanges entre producteurs, entre OPA et l'appui conseil régulier d'agents qualifiés sont essentiels pour maintenir les ménages agricoles dans une dynamique d'amélioration régulière de leurs pratiques.

La présence d'agents qualifiés aux côtés des OPA et de leurs membres est actuellement rendue possible grâce aux moyens mobilisés par le PRODAT ; afin de créer les conditions ad hoc de mobilisation de ces agents dans la durée, la SMCL de Mai 2018 a adressé une recommandation spécifique au Ministère provincial de l'agriculture.


Rappelons que l'accroissement des moyens mis à la disposition des STD, une des hypothèses de mise en œuvre du programme, n'est toujours pas réalisé.

Les nombreuses « tracasseries » le long de routes, révélées à partir de témoignages croisés, continuent de grever les coûts de commercialisation des produits agricoles. La question de l'entretien routier demeure aussi un grand défi ; ainsi, les axes réhabilités par PRODET et remis à la Province depuis avril 2017 s'avèrent déjà dans un état déplorable.

1.4 Conclusions

En dehors de la durabilité, les performances du PRODAT sont satisfaisantes pour la pertinence, l'efficacité et l'efficience. Les progrès obtenus en 2018 confortent et renforcent ceux des années antérieures. Au titre des résultats clés, on peut retenir :

- Amélioration de la production agricole grâce à un accès facilité aux semences de qualité, à l'adoption par un plus grand nombre de ménages de nouvelles pratiques agricoles ; on constate également une augmentation des revenus et une amélioration des conditions de vie avec la multiplication de signes dans ce sens sur les axes d'intervention (toitures en tôle, panneaux solaires, ...)
- L'accès des organisations de producteurs agricoles (OPA) aux services d'appui conseils de l'agriculture et du développement rural, bien que la durabilité à moyen terme de cet accès est un défi pas encore explicitement relevé par l'Etat (Ministère Provincial de l'Agriculture, ...)
- Amélioration du fonctionnement des organisations de producteurs et plus grande capacité à délivrer des services à leurs membres (à travers notamment le renforcement des ressources endogènes).

Fonctionnaire exécution ENABEL ² Expert Agronome / Responsable PRODAT Thibault Van de Velde


² Nom et signature
Rapport de résultats PRODAT 2018

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

Le contexte général est marquée par la situation politique avec l'organisation, en fin de l'année 2018, des élections générales : présidentielles, législatives et provinciales. En dehors de quelques cas, la situation est restée dans l'ensemble calme et les élections se sont globalement bien déroulées.

La dépréciation du franc congolais s'est poursuivie en 2018, certes de façon moins importante : de 1250 à 1500 FC pour 1USD en 2016, de 1500 à 1600 FC pour 1USD en 2017, de 1600 à 1650 FC pour 1USD en 2018.

Une épidémie de fièvre à virus Ebola est apparue dans la partie Est de la RD Congo. Les forts échanges entre la Province de la Tshopo et les zones touchées par cette épidémie sont de nature à faire peser des risques importants de propagation dans la zone d'intervention du PRODAT.

2.1.2 Contexte institutionnel

Comme les années précédentes, on relève un turn-over rapide de l'exécutif provincial. Un nouveau gouvernement provincial a été mis en place le 20 octobre 2018 en lieu et place du précédent qui avait pris fonction environ un an auparavant (24 novembre 2017). Pour le département de l'agriculture, il s'agit du 7ème ministre provincial depuis le démarrage du PRODAT. Avec la tenue des élections de décembre 2018, ce nouveau gouvernement ne fonctionnera que pendant quelques mois (6 au maximum).

Dans le cadre de la relance du secteur agricole, l'Etat congolais a mis en place un fonds de 120 millions de dollars. Ce fonds sera mobilisé en direction des acteurs du secteur agricole sous forme de crédits bonifiés (taux d'intérêt à 0,5% par mois).

Le processus de régularisation et de prise en charge par l'Etat d'agents qualifiés de « nouvelles unités » a été lancé au quatrième trimestre via leur immatriculation.

Signalons que la forte dégradation des routes d'intérêt national et provincial, faute d'entretien, entrave largement la circulation des produits agricoles. Sur les routes en bon état, les péages illicites et les tracasseries sont toujours légion.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

La Convention spécifique et le DTF consacrent le rôle de chacune des parties dans la mise en œuvre du programme, les modalités de gestion en régie des marchés et des contrats.

En raison de contraintes de trésorerie, des plafonds de décaissements ont été décidés pour 2017 et 2018. Pour s'y adapter, le PRODAT a retenu de se concentrer sur les activités ayant donné des résultats prometteurs et celles relatives à la mise en œuvre des principales recommandations de l'évaluation à mi-parcours.

2.1.4 Contexte HARMO

Des échanges et concertations périodiques ont été organisés entre le PRODAT et les principaux intervenants dans le secteur agricole et dans la protection de l'environnement (PIREDD, FCCC, CIFOR). Ces concertations ont permis de partager les informations clés relatives à chacun des projets et de partager certains outils et bonnes pratiques.

Les bonnes pratiques résultant de l'appui du PRODAT dans sa zone d'intervention intéressent davantage le Partenaire (Ministère de l'Agriculture) pour duplication sur l'ensemble de la Province.

2.2 Performance de l'outcome



Les indicateurs de suivi de l'objectif spécifique et des résultats sont produits semestriellement après une collecte de données (par le dispositif de proximité : STD, Antennes ; compilation et analyse au niveau du staff Kisangani ; au besoin, possibilité d'effectuer des enquêtes externes) auprès d'un échantillon de ménages agricoles (600) et d'organisations de producteurs (200). Quelques indicateurs spécifiques aux services techniques sont collectés directement après échange avec l'administration.

Objectif spécifique :

Les systèmes agraires intégrant des pratiques de gestion durable et les besoins différenciés des hommes et des femmes sont améliorés tout en assurant l'accès aux marchés.

2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome :					
Les systèmes agraires intégrant des pratiques de gestion durable et les besoins différenciés des hommes et des femmes sont améliorés tout en assurant l'accès aux marchés					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur 2017	Valeur année 2018	Cible année 2018	Cible finale
Productivité agricole (rendements) ³	RL : 780 kg/ha RA : 1,5 T/Ha Mn : 12,6 T/Ha	RL : 0,95T/ha RA : 1,6 T/Ha Mn : 15 T/Ha	RL : 1,02T/ha RA : 1,3 T/Ha Mn : 14 T/Ha	RL : 1,1T/ha RA : 1,9T/Ha Mn : 15T/Ha	RL : 1,2T/ha RA : 2T/ha Mn : 16T/Ha
% de terres agricoles sur jachères et forêts secondaires ⁴	Jachère : 84 % Forêt 2°aire : 16%	Jachère : 92 % Forêt 2°aire : 5%	Jachère : 83 % Forêt 2°aire : 12%	Jachère : 88% Forêt 2°aire : 12%	Jachère : 90% Forêt 2°aire : 10%
Nombre de bassins de production dotés d'un réseau de fournisseurs et d'acteurs d'appui conseils de proximité fonctionnel	0	23	23	15	20 bassins de production
Niveau de représentation des femmes dans les organes de direction des OPA	30% de femmes dans les organes de gestion des OPA	42 %	40%	37%	40%

³ Dans un premier temps, l'évaluation en termes de productivité agricole est limitée aux rendements ; à terme, ces derniers seront mis en relation avec les facteurs de production (terre, capital, travail)

⁴ La différenciation entre jachères et forêts secondaires est quelque peu difficile pour les producteurs agricoles d'où la préconisation de faire évoluer l'IOV vers l'adoption de la rotation culturale (système évolutif par rapport à l'agriculture itinérante sur brûlis, épargnant la forêt)

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Les données de suivi évaluation indiquent un léger recul des performances moyennes obtenues au niveau de la productivité agricole, que ce soit sur le riz ou le manioc. Ce léger recul s'explique essentiellement par les perturbations climatiques, entraînant un décalage des dates de semis pendant la saison agricole A (Mars à Juillet, seule prise en compte car la saison B est encore en cours). Notons que l'incidence de ces perturbations a été fortement atténuée par l'utilisation de semences améliorées, l'adoption par nombre de ménages agricoles de nouvelles pratiques agricoles (semis en ligne, sarclage facilité par l'utilisation d'outillages adaptés, rotation culturale avec légumineuses, etc.). Il est important de relever que cet infléchissement ponctuel de la productivité agricole ne remet pas en cause la dynamique d'amélioration enclenchée grâce aux innovations introduites, l'appui conseil régulier des agents des STD (moniteurs, agronomes, animateurs ruraux) et de l'équipe du PRODAT. Dans le cadre de l'appui à la production locale de semences améliorées, des inspecteurs semenciers sont désormais présents au plus près des producteurs de semences. Ils fournissent un appui régulier aux producteurs de semences et contribuent ainsi à la production locale de semences de bonne qualité. On note également une « bonne circulation » des semences entre agriculteurs, que ce soit par la vente ou « le crédit de semences » (localement appelés métayage).

Tous les bassins de production sont actuellement pourvus en producteurs de semences qualifiés. Toutefois, en dehors des producteurs de semences, on trouve peu ou pas de fournisseurs d'autres intrants dans les bassins de production, soit parce que la demande solvable est faible soit parce que les items en question sont connus par peu de producteurs. En plus d'un travail de vulgarisation (comme dans le cas des sacs triple ensachage, houe binette, faucille, etc.), il reste à faciliter la mise en relation d'affaires entre OPA et fournisseurs d'intrants/petits agricoles (résidant à Kisangani ou ailleurs).

Entre 2017 et 2018, le pourcentage de terres agricoles sur jachères et forêts secondaires est globalement stable avec une tendance à une plus grande valorisation des forêts secondaires. Néanmoins, la difficulté de différenciation entre jachère et forêt secondaire (par les producteurs agricoles) préconise de se référer plutôt à la pratique de la rotation culturale, qui constitue la base de l'évolution vers un nouveau système cultural (autre que l'agriculture itinérante sur brûlis).

Le niveau de représentation des femmes dans les organes des OPA reste élevé, même s'il a légèrement reculé entre 2017 et 2018.

2.2.3 Impact potentiel

Au regard des résultats atteints et des changements perceptibles, les chances de réalisation de l'objectif spécifique sont réelles mais conditionnées par l'aspect désenclavement. L'amélioration des systèmes agraires, avec la prise en compte des besoins différenciés des hommes et femmes, est toujours de nature à contribuer à l'amélioration des revenus des producteurs et à la réduction de la pauvreté.

En considérant qu'une organisation de producteurs compte en moyenne 20 à 25 ménages, le nombre de ménages bénéficiant des appuis du PRODAT est évalué à environ 8 832 en 2018 contre 9810 en 2017. Le recul du nombre de ménages s'explique par le recentrage des activités autour des organisations les plus prometteuses. Celles qui ne sont plus directement appuyées par PRODAT ont toujours la possibilité de profiter des outputs des renforcements de capacités des OPA voisines et toujours partenaires de PRODAT.

Nombre d'OPA partenaires de PRODAT

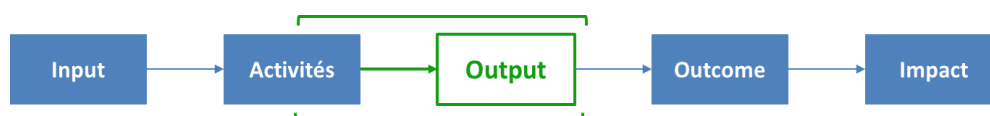
Antennes	Nombre OPA base			
	Saison A17	Saison B 17	Saison A 18	Saison B 18
Bengamisa	70	64	64	64
Banalia	64	60	102	96
Yatolema	116	96	81	74
Opala	100	95	80	49
Isangi	72	116	79	79
Total PRODAT	422	431	406	362
Moyenne	427		384	

Evaluation du nombre de ménages membres des OPA et du nombre de personnes membres des ménages

	2017	2018
Nombre de ménages	9 810	8 832
Nombre de personnes (dans les ménages)	94 171	84 787

NB : un ménage compte en moyenne⁵ 9,6 (source Baseline PRODAT-Novembre 2015)

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Les OPA et opérateurs privés locaux ont amélioré une offre de services aux producteurs agricoles en vue d'augmenter la production et la productivité des exploitations familiales						
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2017	Progrès année 2018	Cible année 2018	Cible finale	Commentaires
Sous résultat 1 : Une offre d'intrant spécifique semences en lien avec les OPA, les institutions publiques et la recherche appliquée est développée						
Taux d'utilisation des semences améliorées par les ménages agricoles	9,98% soit 1 ménage sur 10	29%	73%	25%	30%	Production de semences à proximité, élargissement de l'assiette client à travers le système vouchers, essais variétaux en milieu paysan, inspecteurs semenciers déconcentrés, ateliers de formation/ information autour de la filière semencière, promotion à travers les médias Il y aurait lieu de revisiter l'échantillon afin d'intégrer tout type de ménage (appui direct PRODAT ou non)
Exécution des Plans de production au niveau de l'INERA établis avec objectifs de production concertés avec le COPROSEM et les CARG						Le COPROSEM et CARG étant non fonctionnels jusqu'à présent, PRODAT joue le rôle d'intermédiaire. Une mise en relation directe agri multiplicateurs de pointe et INERA est préconisée.

⁵ 6 personnes en moyenne par ménages en 2005 selon PRAPO
Rapport de résultats PRODAT 2018

Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2017	Progrès année 2018	Cible année 2018	Cible finale	Commentaires
Quantité de semences produites et écoulées par les agris multiplicateurs et OPA (dans la zone d'intervention)	Riz: 37T /34 T	Riz : 205,6 T	Riz : 250 T/99T	Riz: 80T /72 T	Riz: 100T /90 T	Augmentation du ratio de la production par rapport à l'écoulement suite au respect des normes de production de semences améliorées ; La compréhension des utilisateurs de semences (OP/Agri-X, ménages agricoles) sur l'importance et la valeur; Les quantités écoulées sont évolutives (non figées)
	Mais: 25,5 T/ 24,3 T	Maïs : 29,9 T	Maïs : 42T/28T	Mais: 35 T/ 31 T	Mais: 40 T/ 36 T	
	Niébé: 13,2 T/ 11,7 T	Niébé : 4,2 T	Niébé : 21 T/17T	Niébé: 17 T/ 15T	Niébé: 20 T/ 18 T	
	Arachide: 36,1 T/ 35,8 T	Arachide : 14,7 T	Arachide : 36T/15T	Arachide: 45T/ 40 T	Arachide: 50 T/ 45T	
	Manioc : 154950 ml /70200ml	Manioc : 236667 ml	Manioc : 310000 ml/107000 ml	Manioc : 250000 ml /125000ml	Manioc : 300000 ml /150000ml	

Sous résultat 2. Les techniques de production sont améliorées et des techniques innovantes sont introduites par le biais de la recherche participative

Taux d'utilisation des itinéraires techniques améliorés et durables (par type : GIFS, ...) diffusés auprès des OP et des exploitations familiales	Semis en ligne: 3%	SL: 32%	SL: 44%	SL: 10%	Semis en ligne: 10%	Accompagnement de proximité (monagris, agros sup, antennes, ...)
	Matière organique : 6%	MO: 2%	MO: 8%	MO : 12%	Matière organique : 15%	Tendance prononcée à se rapprocher de la cible (par rapport à 2017)
	semis sous couvert végétal : 0%	SCV: 5%	SCV: 7%	SCV : 8%	semis sous couvert végétal : 10%	Tendance prononcée à se rapprocher de la cible (par rapport à 2017)
	Agroforesterie : 2%	Agrof: 2%	Agrof : 2%	Agrof : 5%	Agroforesterie : 5%	Pour l'agroforesterie, le milieu forestier est moins propice que d'autres (savanes, etc.).
	Exploitation de bas fond: 6%	BF: 5%	BF: 9%	BF: 10%	Exploitation de bas fond: 10%	Tendance prononcée à se rapprocher de la cible (par rapport à 2017)

Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2017	Progrès année 2018	Cible année 2018	Cible finale	Commentaires
Sous résultat 3. L'accès aux outils, équipements et petits intrants appropriés valorisant le travail des femmes est facilité						
Taux d'utilisation par les femmes des ménages ciblés des petits équipements et des intrants	0	23%	17%	16%	20%	Approvisionnement sélectif et échelonné pour le test des outillages ; La moyenne pour binette/houe (18 %, introduction avant 2018), faucille (1 %), houe-fourche (44 %, introduction avant 2018) et semoir manuel (7 %) donne 17 % ;
Sous résultat 4 : Les OPA et les prestataires de services sont accompagnés dans leurs rôles de fournitures de services d'appui conseils						
Proportion de ménages ayant recours aux services fournis par les OPA	5 Services fournis par les OPA :	5 Services :	5 Services:	5 Services:	5 Services fournis par les OPA :	La formation (théorique) fait partie d'un processus de renforcement des capacités relayé par les OP ; Pour l'accès à la semence, le métayage est assez fort appliqué ; L'accès à l'information représente la transparence dans la gestion de l'OP.
	Formation 14%	F: 73%	F: 66%	F: 20%	Formation 20%	
	Accès aux semences 14%	AS:63%	AS:74%	AS: 20%	Accès aux semences 20%	
	Accès aux équipts 13%	AE: 15%	AE: 19%	AE: 20%	Accès aux équipts 20%	
	Appui à la commercialisation 7%	AC:15%	AC:25%	AC:10%	Appui à la commercial. 10%	
	Accès aux informations 6%	AI:80%	AI:84%	AI: 15%	Accès aux informations 15%	

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités ⁶	État d'avancement :				Commentaires/Mesures correctives
	A	B	C	D	
1. Appuyer les OPA à planifier l'offre et la demande en semences		X			Activités fusionnées en termes de démarches (tenue d'ateliers, suivi des outputs).
2. Appui aux OPA dans la gestion du système de financement et de distribution aux ménages agricoles		X			
3. Equipement des OPA en stockage et conservation des semences		X			Sacs PICS testés, diffusion plus large en cours. Mode de stockage de semences mitigé (entreposage spécifique recommandé)
4. Production et conservation de semence de souche, de pré base et de base et essais participatifs multi locaux des nouvelles variétés, Convention avec IITA et INERA			X		L'activité retardée suite au non-respect de la convention avec l'IITA Production de semences de base dans un premier temps évolue progressivement vers les semences de prébase avec INERA Essais multi locaux des nouvelles variétés (testés en milieu de recherche) pratiqués au niveau des CEPs et à travers la convention avec l'IITA (résultats très limités) L'action se concentre sur les variétés agréées (inscrites au catalogue) et testées en milieu de la recherche et non encore introduite en milieu paysan.
5. Appui au contrôle de qualité des semences de base, commerciale et de qualité déclarée (fonctionnement des laboratoires, formation et appui au fonctionnement des inspecteurs, modalité de gestion et de rapportage).		X			Mise en place d'une CdS depuis février 2018. Certains équipements complémentaires restent à disposer
6. Appui à la production de semence par les OPA et les agri multiplicateurs (Base, R1) dans les trois territoires en fonction de la demande.		X			L'activité se déroule normalement et répond aux attentes
7. Appui spécifique au développement des filières semencières pour les semences de qualité déclarées (SQD)		X			L'activité se déroule normalement et répond aux attentes
8. Appui aux spéculations particulières qui concernent spécifiquement les femmes, tel que le maraîchage, les arbres fruitiers		X			Des avancées significatives en termes de maraîchage (duplication exponentielle) mais moins pour les fruitiers (commande en cours)

⁶ A : Les activités sont en avance

B Les activités sont dans les délais

C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.

D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁷	État d'avancement :				Commentaires/Mesures correctives
	A	B	C	D	
9. Partenariat avec IITA/ICRAF				X	Dans le cadre de la convention IITA, peu ou pas de résultats par rapport aux innovations techniques Pas d'intérêt particulier de recours à l'ICRAF (Agroforesterie difficilement applicable en zone forestière).
10. Renforcement du dispositif d'appui conseil et de formation "extérieures"		X			Activité transversale/intégrée aux autres
11. Développement de champs écoles pilotes dans un territoire, consultation internationale, frais des FFS et ATN		X			Retards initiaux comblés depuis 2017 Duplication effective en 2018
12. Développement décentralisé de pépinières et de blocs de production des plantes de couverture		X			Pépinières en place et renforcées progressivement Plants de couverture produits en relation avec la mise en place des jachères améliorées (développement récent)
13. Frais d'aménagement spécifique dans les bassins de production (aménagement de bas-fonds, agroforesteries, champs de démonstrations, etc.)		X			Bas-fonds : 21 sites pilotes mis en place, capitalisation effectuée, duplication en cours Agroforesterie difficilement applicable en zone forestière. Champs de démonstration : cf. CEPs
14. Suivi des systèmes agraires et de l'impact sur l'environnement : collaboration avec le processus et les projets REDD+ dans la Tshopo, suivi cartographique de l'évolution de l'environnement (appui scientifique)			X		Feuille de route non exécutée en 2018 (restriction budgétaire)
15. Capitalisation d'expérience (voyage d'études et vulgarisation)			X		Pas d'activité spécifique en 2018 (restriction budgétaire) Mise en place d'un fonds spécifique pour l'échange d'expérience dans le milieu paysan prévu en 2019.
16. Développement de coopérative de consommation pour les outils agricoles, les emballages, semences maraichères		X			Nouvelle formulation de l'activité : Introduction d'outillages adaptés à travers les tests et l'appui à l'accessibilité.
17. Aménagement spécifique de territoires, bas-fonds, étang de piscicultures		X			Diversification en cours des activités autour des bas-fonds (porte d'entrée riziculture) : rizipisciculture (alternée ou simultanée), horticulture Renforcement des capacités autour de la technicité.
18. Appui au petit élevage (abreuvoir, bergerie, produit vétérinaire de base, achat de géniteur amélioré)			X		Appui à la stabulation en cours (enclos, etc.)
19. Matériel de collecte et de conditionnement des produits non ligneux					Activité annulée (recommandation Backstopping et évaluation MTR)
20. Accompagner les OPA dans leur rôle d'appui conseil et vulgarisation de nouvelles techniques		X			Processus en cours d'exécution
21. Renforcer les capacités des organisations paysannes		X			Processus en cours d'exécution

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

On note une progression sensible des indicateurs objectivement vérifiables (IOV) que ce soit par rapport aux valeurs de base ou par rapport aux niveaux atteints en 2017. En effet, dans les zones d'intervention du PRODAT et plus particulièrement dans les bassins de production retenus, un cadre favorable à l'amélioration des systèmes de production agricole a été mis en place depuis 2016 : réseaux de producteurs de semences installés dans les bassins et produisant de la semence des qualité,

⁷ A : Les activités sont en avance

B Les activités sont dans les délais

C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.

D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

découverte/apprentissage par les producteurs de nouvelles techniques et outils agricoles, dispositif d'appui conseils rapproché (moniteurs agricoles/animateurs ruraux/ inspecteurs semenciers relevant des STD, référents techniques et animateurs endogènes aux OPA) permettant de travailler à la fois sur les aspects techniques et sur le développement organisationnel. L'année 2018 a permis d'en améliorer davantage la fonctionnalité.

La progression de la plupart des indicateurs s'explique par une disponibilité et un accès accrus aux semences de meilleure qualité (à travers le système « vouchers » notamment), l'adoption de nouvelles variétés (riz, manioc, ...) et de nouvelles pratiques agricoles par un nombre croissant de ménages agricoles : rotation culturale avec légumineuses, semis en ligne, utilisation d'outils aratoires plus adaptés.

La production agricole progresse aussi par l'intérêt d'un plus grand nombre de ménages agricoles à produire pendant les deux saisons agricoles au lieu d'une seule auparavant.

La vulgarisation des premiers acquis est en cours via le dispositif d'appui/conseils (moniteurs agricoles, animateurs ruraux, leurs superviseurs), les champs écoles paysans et autres parcelles de démonstration, les échanges entre producteurs et entre OPA, les affiches et les radios rurales.

Les changements en matière de genre et de pratiques agricoles sensibles à l'environnement sont peu perceptibles à ce stade de la mise en œuvre du programme. Pour autant, on note tout de même une progression dans la valorisation des jachères et l'alternance légumineuses/céréales sur les mêmes parcelles.

La non fonctionnalité du COPROSEM n'entrave pas outre mesure l'atteinte de l'output. Si cette situation persiste, la mise en relation directe des agrimultiplicateurs de pointe (têtes du réseau) avec l'INERA, pour l'alimentation en semences de (pré)base, est préconisée.

Il en est de même en ce qui concerne les difficultés de collaboration avec l'IITA, avec une concentration des activités relatives aux essais variétaux et à l'introduction des innovations techniques au niveau des champs écoles paysans, au niveau desquels des variétés et techniques testées en milieu de recherche sont proposées en milieu paysan (avec l'appui des structures de recherche).

**Témoignage autour de l'appui à travers le système de distribution de bons
(« vouchers ») auprès des ménages agricoles**

Saison culturale A/2018



**Nom : YENGA AKEMA Dimanche, père de 3 enfants et une femme
Responsable du ménage agricole bénéficiaire d'un bon de riz
Résidence : Village Yakoko, pk 173
Bassin de production Yaoka
Territoire Opala
Province de la Tshopo / RD Congo**

« J'ai reçu 4.2kg de riz Nerica7, à travers le système des bons d'achat, que j'ai emblavé dans une superficie de 10 ares dans lesquels j'ai semé tout en respectant les bonnes pratiques agricoles (semis en ligne, dose de semis, écartement, etc.), coaché par le moniteur agricole.

A côté, j'avais aussi mon champ de 50 ares que j'ai eu à semer avec nos semences locales (variété ONU) à la manière paysanne. Comme résultats, j'ai obtenu 10 seaux de paddy sur les premiers 10 ares, soit 200 kg de paddy l'équivalent de 2.000 kg à l'hectare ; comparativement à l'autre champ semé avec la variété locale, où j'ai récolté 425 kg de paddy dans 0,5 ha soit 850 kg dans un hectare. Ma récolte de 200 kg m'a donc permis d'avoir les semences pour mon prochain champ prévu en saison B/2018 (soit 2 seaux) et le reste (5 seaux), je l'ai vendu à 7.000Fc chacun (soit 35.000Fc au total), ce qui m'a permis de préparer la rentrée scolaire de mes enfants. La quantité restante nous a aidé (moi et ma famille) à l'autoconsommation. Je pense donc que ces semences sont de très bonnes qualités et je compte désormais utiliser ces dernières pour que je commence à beaucoup produire ».

Propos recueillis le 15/09/2018 à Yakoko



***Parc à bois à Bambaye
(Bassin Bayaswa – Antenne Bengamisa)***



***Champ semencier de riz pluvial
(Bassin Babelota – Antenne Isangi)***



***Application de l'association céréale-
légumineuse et semis en ligne
au niveau d'un ménage à partir du CEP
voisin (Bassin Opala-Centre)***



***Riziculture de bas-fonds
(Bassin Banalia-Centre)***



***Pépinière de palmiers à huile
(bassin Yaongendja – Antenne Yatolema)***



***Périmètre horticole Maman Molende
(Bassin Kombe- Antenne Isangi)***

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2017	Progrès année 2018	Cible année 2018	Cible finale	Commentaires
Sous résultat 1. L'accès aux équipements et petites infrastructures de stockage et de transformation est facilité par le biais du financement						
L'offre de service de transformation par les OPA est renforcée	0	BTT: 22 U DC : 5 U PH: 0 U TC: 0U ML: 0 U	BTT: 22 U DC : 5 U PH: 0 U TC: 0U ML: 0 U	BTT: 50 U DC : 25 U PH: 5U TC: 10U ML: 10 U	BTT: 50 U DC : 25 U PH: 5 U TC: 10U ML: 10 U	Marché en cours pour l'acquisition de décortiqueuses, moulins, batteuses, batteuses, malaxeurs d'huile de palme.
L'offre de service de stockage par les OPA est renforcée	0	0	0	165 tonnes	300 tonnes	En cours de réalisation : 6 magasins de 50 tonnes pour des OPA de base, 2 magasins de 100 tonnes pour des Unions d'OPA. 6 500 sacs triple ensachage distribués (80 à 100 kg par sac).
Sous résultat 2. La professionnalisation de la gestion des unités de transformation /stockage et de la maintenance des investissements est accompagnée						
Niveau de fonctionnalité des systèmes de gestion des UT ⁸	0	7 sur 10	7 sur 10	7 sur 10	7 sur 10	Les outils de gestion sont en place et généralement bien remplis, mais un problème de partage d'informations.

⁸ Le niveau de fonctionnalité est une notation moyenne (sur une échelle de 0 à 10) obtenue à travers une évaluation participative de plusieurs critères / assertions prédéfinies (existence 0 à 10 : 4 pour livre de caisse/3 pour cahier d'opérations, 3 pour cahier d'entretien/maintenance, bonne tenue 4 pour livre caisse, 3 pour les 2 autres supports, exploitation des supports de gestion : 4 pour livre de caisse, 3 pour les 2 autres)

Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2017	Progrès année 2018	Cible année 2018	Cible finale	Commentaires
Niveau de fonctionnalité des systèmes de gestion des infrastructures collectives de stockage	0	5 sur 10	6 sur 10	7 sur 10	7 sur 10	Les outils de gestion sont en place et généralement bien remplis.
Sous résultat 3. Les compétences des femmes en matière d'entreprenariat agricole et du leadership féminin sont renforcées						
Niveau de fonctionnalité des systèmes de gestion des entreprises agricoles gérées par les femmes ⁹	système non fonctionnel (Outils de gestion absents)	5,4 sur 10	5 sur 10	7 sur 10	7 sur 10	
Nombre de femmes gérant les entreprises agricoles	12 femmes sur 100 gestionnaires gèrent les entreprises agricoles	13 femmes sur 100 gestionnaires gèrent les entreprises agricoles	14 femmes sur 100 gestionnaires gèrent les entreprises agricoles	0,17	0,2	Evolution progressive dans le sens de la responsabilisation de la femme
Sous résultat 4. Un dispositif performant d'information sur les prix, les marchés et les statistiques à l'échelon des zones prioritaires est mis en place et fonctionne						
SIM Fonctionnel						IOV supprimé suite à la MTR
Sous résultat 5. Les capacités des OPA et de leurs faitières dans la commercialisation sont améliorées						
Proportion d'OPA dont le chiffre d'affaire augmente	0	67%	67%	20%	25%	OPA appuyées par les bénéficiaires contractants de conventions de subsides pour ventes groupées, crédit stockage en 2017 ; elles ont continué ces activités en 2018
Sous résultat 6. le processus de structuration des OPA, de leurs unions, faitières et leur capacité à participer aux structures de concertations sont renforcées						
Taux de pénétration des OPA ¹⁰	29%	58%	70%	40%	40%	Bonne pénétration des OPA

SIM fonctionnel : IOV supprimé suite à la mission d'évaluation ; remplacé par les bureaux de vente.

⁹ On entend ici par entreprise agricole une activité génératrice de revenus

¹⁰ Pourcentage de ménages membres d'OP)

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités ¹¹	État d'avancement :				Commentaires
	A	B	C	D	
1. Etude de rentabilité des équipements de transformation		x			
2. Equipement de transformation 'moulin, décortiqueuses, malaxeurs, calibreurs, etc)			x		Retard lié à la non attribution d'un premier marché Equipements en cours de livraison
3. Construction d'entrepôts et aménagement périphérique (abris pour équipement, petit bureaux)			x		Retard lié à la non attribution d'un premier marché. Magasins de stockage en cours de réalisation
4. Formations techniques spécifiques		x			
5. Formations spécifiques entrepreneuriale des femmes		x			
6. Appui au fonctionnement du réseau d'information sur les prix et facilitation des contrats			x		Remplacé par bureau de vente : 3 bureaux de vente sur 4 installés. Nécessité d'un accompagnement rapproché pour les rendre plus opérationnels pendant la campagne commerciale S/B 2018 (Janvier-mars 2019).
7. Appui à la commercialisation et à l'intégration dans les chaînes de décision		x			Avec la vente groupée et le crédit stockage, les producteurs ont plus de pouvoir de négociation.
8. Assistance technique ponctuelle		x			-Appui à la maintenance des UT -Mobilisation des chefs de cellules -Appui à l'élaboration du plan d'affaire
9. Ateliers de formations (atelier annuel décentralisé)		x			Appui à la mise en place et mise en œuvre de la feuille de route des OPB.
10. Appui au fonctionnement des Unions locales et de la Province		x			Appui aux OPA de base, Renforcement de capacités et équipement d'une faitière.

¹¹ A : Les activités sont en avance

B Les activités sont dans les délais

C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.

D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

L'évolution des indicateurs de suivi de l'output 2 est globalement positive ; elle augure de bonnes chances de réalisation des changements attendus. Même si le nombre d'unités de transformation et d'équipements/infrastructures de stockage est encore faible, leur gestion est assez bonne. Pour certaines actions, la mise en place des réalisations préalables à l'obtention de l'output 2 a bien progressé en 2018 : études de faisabilité participatives bouclées, acquisition en cours et mise d'équipements de transformation. La mise à l'échelle de l'utilisation des sacs triple ensachage, via la distribution d'un premier lot, et la construction en cours de magasins de stockage (capacités cumulées estimées à 500 tonnes) améliorent les conditions de stockage et de commercialisation des produits agricoles.

En 2017, le PRODAT avait facilité la réalisation d'une opération de ventes groupées de produits agricoles et un test de crédit stockage ; ces deux activités ont été mises en œuvre par des partenaires locaux via des conventions des subsides. Ces activités ont été capitalisées et reconduites dès 2018, certes à une échelle moins importante mais avec des résultats toujours probants, par ces mêmes organisations dans le cadre de leur appui aux organisations de producteurs agricoles et sans aucun appui de PRODAT (l'appui initial devait permettre de déclencher des processus sous l'initiative des partenaires locaux).

Néanmoins, l'écoulement des productions demeure fortement lié à la problématique du désenclavement. En accord avec PRODAT, PRODET envisage de revoir son approche en prônant la multimodalité (nombreux cours d'eau navigables dans la Tshopo) et l'entretien local (au niveau des routes de desserte agricole).



Mise à disposition de batteuses manuelles aux OP



Conservation des productions en sacs PICS

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2017	Progrès année 2018	Cible année 2018	Cible finale	Commentaires
Sous résultat 1. Les services clés de l'agriculture sont renforcés dans leur rôle de fournitures de services d'information, d'appui-conseil et de suivi des politiques provinciales						
Nombre de fonctionnaires renforcés affectés à des tâches d'appui-conseil et de suivi	PRODAT: 0	149	154	150	56 agents	Agents agriculture et développement rural
Taux d'équipement de l'institution au regard de ses missions et inventaire régulier du matériel	0%	100%	100%	80%	100%	Aucune acquisition d'équipement en 2018
Niveau de fonctionnalité du Système de statistique	80%	40%	75%	90%	95%	Statistique non diffusée
Indice de satisfaction des OPA pour les services rendus par les services techniques	21%	-	91 %	30%	35%	Enquête auprès d'un échantillon d'OPA Bonne performance de STD
Sous résultat 2. Collecte et échange d'informations sur les interventions dans le secteur agricole sont améliorés						
Informations régulières sur l'ensemble des interventions	Inventaire non disponible	3	5	5	8 Inventaires régulièrement mis à jour sur les interventions du PRODAT	Nouveaux projets lancés dans le secteur agricole en 2018 : HARVEST PLUS, * PIRRED+ oriental, projet CARITAS projet PIDR, Projet WAVE/IFA-Yangambi
Taux de réalisation du plan annuel des STD	0	0%	30% pour IPAPEL, 52% pour IPDR		100%	Ce taux est dû essentiellement à la mise en œuvre des conventions de subsides

Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2017	Progrès année 2018	Cible année 2018	Cible finale	Commentaires
Sous résultat 3. La capitalisation des expériences des différents acteurs du secteur agricole et leur partage sont appuyés et facilités						
Nombre d'expériences pratiques capitalisées et diffusées	0	0	0	12	16 expériences capitalisées	
Sous résultat 4. Le SENASEM et INERA sont appuyés spécifiquement en lien avec les services et produits attendus au niveau semencier						
Nombre de fonctionnaires renforcés affectés à des tâches de contrôle / certification	0	20	29	20 (29)	20	
Nombre de fonctionnaires renforcés affectés à des tâches de production, de conservation et diversification	0	6	6	15	15	Mobilisation des deux agents INERA par axe (3 axes) à travers la convention IITA ; pas de convention spécifique avec l'INERA actuellement

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement :				Commentaires
	A	B	C	D	
<i>Résultat 3</i>					
1. Equipement, motos, vélos, indemnité, formation, amélioration des liens fonctionnels,		X			
2. Ateliers et formation annuels en matière de gestion de l'environnement, le changement climatique et la déforestation, de la fertilité des sols, par territoire et au niveau de la province				X	Activités reportées au premier semestre 2019 en raison des contraintes budgétaires.
3. Suivi évaluation annuelle par le REDD+				X	
4. Collecte et échange d'informations sur les interventions du secteur agricole			X		Activité à développer
5. Capitalisation des expériences notoires des différents acteurs du secteur agricole				X	Besoin d'une initiation du staff à la capitalisation
6. Renforcement du SENASEM, ressources humaines, et fonctionnement		X			
7. Renforcement de l'INERA, Ressources humaines et fonctionnement			X		

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Le suivi des indicateurs de l'output 3 montre une assez bonne progression. Les appuis les plus significatifs aux STD consistent à faciliter leur présence au plus près des OPA et ménages agricoles, la mise en œuvre d'appuis conseils et de coaching réguliers des agents de terrain. Dans le cadre du partenariat avec IPAPPEL et IPDR, deux vade-mecum ont été conçus (l'un pour les moniteurs l'autre pour les animateurs) et les agents ciblés ont reçu une formation sur ces supports.

A la suite d'une enquête réalisée en Juin/juillet 2018 auprès d'un échantillon de 69 OPA, 91% d'entre elles se déclarent satisfaites des services rendus par les agents des STD (contre 21% dans l'enquête Baseline). Toutefois, la progression de certaines activités et de leurs indicateurs mérite une attention soutenue. Les principales activités réalisées par les STD le sont grâce aux ressources mises à disposition par le programme via les conventions de subsides. Sur certaines thématiques comme la capitalisation, les résultats sont ténus faute d'agents outillés sur ces questions. Le PRODAT mène une réflexion sur un appui ad hoc sur ce point de renforcement des STD en termes de capitalisation.

Dans le cadre du partenariat avec le SENASEM, des inspecteurs semenciers ont été déployés dans les bassins de production. Leur présence régulière auprès des producteurs de semences contribue à renforcer les compétences de ces derniers en technologie semencière. La relation entre le service de contrôle des semences et le producteur évolue aussi, par ce biais : d'une position de contrôleur de la semence, le SENASEM est de plus en plus perçu par le producteur comme aussi le conseiller en matière de semence.



Appui-conseil au champ par STD

2.6 Performance de l'output 4

2.6.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de la Baseline	Progrès année 2017	Progrès année 2018	Cible année 2018	Cible finale	Commentaires
Sous résultat 1 : Les CCP/CARG aux niveaux de la province, des territoires et des secteurs sont appuyés (renforcés)						
Nombres de CARG fonctionnels selon niveau (P, T, S)	0	0	0	9	9	Note d'orientation transmise au Minagri pour concertation provinciale Concertation locale : 2 à 3 concertations par antenne à accompagner en cours d'identification
Pourcentage de CCP/CARG et autres comités de concertation ayant 30% des femmes dans leurs instances dirigeantes (leadership)	0	-	-	1	1	RAS
Sous résultat 2 : Le renforcement des partenariats intersectoriels et interinstitutionnels est appuyé (facilité)						
Niveau de mise en œuvre de la nouvelle « feuille » de route COPROSEM	-	-	-	-	-	Feuille de route non disponible : Relancer le dossier CCP/CARG/ COPROSEM

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités [1]	État d'avancement :				Commentaires
	A	B	C	D	
Résultat 4					
8. Atelier diagnostic CARG		X			
9. Accompagnement des structures de concertation				X	Relancer le dossier au niveau du MINAGRIPEL/ Prov car l'accompagnement suspendu suite à l'arrêté ministériel
10. Accompagnement organisation et animation des réunions CCT et CCS		X			En cours

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Afin de relancer l'appui à la concertation agricole au niveau provincial, le PRODAT a proposé une note de cadrage au Ministère de l'agriculture à la demande de l'autorité en charge du département provincial.

La concertation agricole dans les territoires et secteurs a été antérieurement appuyée par différents programmes mais avec des résultats très mitigés. Aucune de ces

concertations appuyées ne fonctionne actuellement. En partant de ce constat, PRODAT a retenu de faciliter la concertation locale, à titre de test, en tirant des leçons des expériences antérieures et en valorisant au mieux ce qui peut l'être. Les leçons tirées de ces tests d'accompagnement de la concertation locale agricole pourront servir à des actions de plus grande envergure. Les tests seront conduits par les différentes antennes du programme provincial Enabel (5 antennes) en mobilisant les acteurs locaux dynamiques, en valorisant les tentations/vellétés de concertation, construction d'une vision commune voire de développement local.

3 Thèmes transversaux

3.1 Genre

En 2018, le PRODAT a poursuivi les activités de renforcement des femmes de façon transversale et continue.

L'état des lieux, fait sur la problématique Genre en 2016, avait mis en exergue le faible nombre de femmes sachant lire, écrire. Ce qui entrave leur propension à développer leurs activités et prendre des initiatives/rôles plus importants dans leurs organisations. En réponse à cette contrainte, un premier lot de 386 femmes ont appris à lire, écrire et calculer grâce à une formation en alphabétisation entre Septembre et décembre 2018 ; une évaluation de niveau a été réalisée en donnant des résultats déjà satisfaisants. Néanmoins, il est prévu par la suite de suivre la mise en pratique au niveau d'activités menées notamment dans le cadre de PRODAT (tenue de cahiers de gestion, rédaction de documents, ...)

A l'occasion du mois de la femme (mars 2018) et en partenariat avec le ministère provincial du Genre, Enabel a appuyé la sensibilisation des femmes et des hommes de sa zone d'intervention sur « Les violences sexuelles et celles basées sur le Genre ». Cette activité a pu toucher 369 personnes dont 320 femmes réparties sur les 5 antennes du projet.

Signalons enfin que des petits équipements destinés à soulager le travail des femmes ont été distribués (ou commandés) en 2018 : faucilles pour la récolte du riz, moulin (manioc, maïs).

**Témoignage de Monsieur Jean-Marie Nika / Président Collectif
LIKUNDU/ Agri multiplicateur/Secteur BALINGALINDJA, Territoire
d'OPALA**

« Les femmes émergent au sein de notre collectif ».

L'Union (Collectif) des associations Likundu compte 19 OPA. Au départ il n'y avait que des OPA mixtes au sein desquelles les hommes étaient majoritaires. Avec le temps, le nombre de femmes a augmenté. Toutefois, elles n'occupaient que rarement des postes de responsabilité.

Grâce aux différentes formations, sensibilisations et coaching, on trouve de plus en plus de femmes à des postes de responsabilité. On leur fait facilement confiance surtout pour les postes de trésorières ou caissières. En effet, aujourd'hui tout le monde est d'avis que la femme est stricte, rigoureuse en matière d'argent. Elle résiste même aux pressions des dirigeants qui viennent solliciter un prêt de façon non conforme au règlement de l'organisation. Ce qui fait que des postes de responsabilité leur sont confiés aujourd'hui même au sein du collectif. C'est une femme qui a été élue présidente du comité de contrôle. Sur les 16 membres du conseil d'administration du collectif élus, 6 sont des femmes.

Un groupe de femmes s'est récemment résolu à mettre en place une OPA exclusivement féminine dénommée « AFELI » (Association des Femmes de Likundu). Celle-ci siège au sein de l'Union (Collectif) d'associations à côté des OPA mixtes.

3.2 Environnement

La promotion d'actions ayant à la fois peu d'impact négatif sur l'environnement et contribuant au recul de l'agriculture sur brûlis sont au cœur des appuis à la production agricole : rotation culturale (intégrant la jachère améliorée), semis sous couvert végétal, agro foresterie, valorisation des bas-fonds, etc. Ces actions sont conçues puis mises en œuvre en lien avec les services techniques de l'agriculture, les partenaires de recherche & développement, les organisations de producteurs agricoles.

Le suivi des systèmes agraires et de l'impact sur l'environnement, en collaborant avec le processus et les projets REDD+ dans la Tshopo et en effectuant un suivi cartographique de l'évolution de l'environnement, n'a pu progresser que timidement avec la tenue au niveau provincial d'un atelier spécifique ayant permis notamment l'obtention d'une feuille de route, dont la mise en œuvre est retardée suite aux dépenses annuelles plafonnées (en 2017 et 2018).

4 Gestion des risques

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du Risque	Période d'identification	Catég.	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Statut
Contexte électoral	Q2 2015	OPS	Low	High	Medium Risk	Adaptation des interventions en cas de besoin	PRODAT	Q3/2019	Le processus électoral a pu aboutir sans perturbation majeure ; la mise en place des gouvernements est attendue	En cours
Les tracasseries persistent et démotivent les acteurs économiques	Q2 2015	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Vulgarisation de textes sur la nomenclature des taxes et impôts	PRODAT, PRODET		Les tracasseries sont largement répandues.	En cours
Restructuration non effective du Ministère de l'agriculture et personnel peu opérationnel	Q2 2015	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Lobby auprès du Gouvernement	SMCL	2019	Le processus de mécanisation des agents est en cours, avec le recensement effectué	En cours
Budget de fonctionnement insuffisant pour les STD de l'agriculture et du développement rural	Q2 2017	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Lobby auprès du Gouvernement	SMCL	2019	Decision SMCL de mai 2018 pour la prise en charge des agents locaux	En cours

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du Risque	Période d'identification	Catég.	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Statut
Risque de change	Q2 2015	FIN	Medium	Medium	Medium Risk					
Braquage au bureau Enabel, à la banque ou sur le trajet/de et vers les antennes/lors des ateliers/lors de activités de terrain	Début du programme	FIN	Medium	High	High Risk	- Seuils maximum de cash en caisse définis et appliqués - Caisses rangées chaque soir dans coffre	RAFI + Caissières/caissiers (antennes et Kisangani)	ok	Fractionner dans la mesure du possible les montants de transfert pour les antennes (fonctionnement/c onvsubs/ ateliers/autres paiements).	En cours
						- Présence d'un gardien à l'entrée du bureau. Entrées et sorties enregistrées dans un carnet		ok		
						- Discretion et confidentialité des opérations de caisse et des mouvements de et vers la banque		ok		

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du Risque	Période d'identification	Catég.	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Statut
Solidité bancaire et professionnalisme (erreurs volontaires ou involontaires de la banque, fonds non disponibles car retenus par la banque, commissions excessives, vulnérabilité financière)	Début du programme	FIN	Low	High	Medium Risk	- Choix d'une banque solide	Représentation	A suivre de près (cas de malversation par le partenaire via banque dédié du partenaire)	Soldes bancaires et transactions vérifiées continuellement	En cours
						- Contrôles et réconciliations bancaires au moins hebdomadaires	RAFI + RAF + Comptables (+ SC pour relations avec la banque)	Communication ouverte du Rafi et RAF via coordinateur auprès de la RR		
						- Communication effective avec la banque en cas de problème pour une résolution rapide				
Fraude dans l'émission et/ou l'encaissement de chèques	Début du programme	FIN	Low	Low	Low Risk	- Registre des chèques à jour fourni par les comptables avec les pièces probantes à chaque clôture comptable	RAFI + RAF + Comptables	ok	Essayer plus à utiliser des virments dans la mesure du possible	En cours
						- Réconciliation bancaire régulière				
						- Chéquiers vierges gardés dans coffre - Chèques émis au nom d'une société privilégiés - Pièce d'identité et procuration exigées pour retrait des chèques - Chèques barrés dans la mesure du possible - Chéquier en cours rangé dans un tiroir fermé à clé				

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du Risque	Période d'identification	Catég.	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Statut
Faux et usage de faux (signatures imitées, faux cachets utilisés, faux documents fournis, etc)	Début du programme	FIN	Low	Medium	Low Risk	- Registre des signataires établi et suivi (annexe 1a du Manuel Spécifique) et signatures multiples permettant de réduire le risque	RAFI + RAF	ok	Vérification régulière de l'application stricte des mesures énoncées en colonne G	En cours
						- Liste avec spécimen des signatures des signataires mandatés établie et à jour				
						- Cachet des mandataires à ranger dans tiroir fermé à tout moment				
Non-respect des procédures de marchés publics	Q3-2016	FIN	High	High	Very High Risk	Former le personnel sur les procédures	RAFi et Chargé MP	Permanent	ok via CMPL, formation prévue pour nov 2018 du chargé MP Kis	En cours
						Recruter le personnel qualifié	RH	ad hoc	ok via CMPL	
						Sanctionner sévèrement le non-respect des procédures	RAFI et RAF	Permanent	ok	
Risque de détournement des fonds ou allocation inappropriée du budget d'activités		FIN	Medium	Medium	Medium Risk	Faire apprendre la logique du budget aux projets via leurs chefs de projet	RAFI et RAF	Continue	Action prise après détection des fraudes au niveau budgets	En cours

5 Pilotage et apprentissage

5.1 Réorientations stratégiques

- *Focalisation sur l'impact au niveau des ménages agricoles grâce à une vulgarisation orientée et variée*

Les organisations de producteurs agricoles ont été retenues comme partenaires clés et portes d'entrée des appuis et actions du PRODAT. Cette stratégie a permis de toucher un nombre important de ménages et de renforcer les organisations locales en capacité de délivrer de meilleurs services à leurs membres. Afin de diffuser à plus grande échelle les nouvelles pratiques reconnues par les OPA en direction des ménages agricoles non membres (d'OPA), il est nécessaire de renforcer les méthodes de vulgarisation mises en œuvre par le PRODAT. PRODAT réalisera un exercice de benchmarking puis de sélection de méthodes efficaces de vulgarisation locale.

- *Recentrage de l'offre d'appui aux OPA et aux ménages autour d'un nombre limité d'innovations prometteuses*

Le PRODAT a testé un certain nombre de techniques agricoles avec les OPA partenaires : production de semences de qualité (certifiées ou SQD), délimitation et préparation des champs, semis en ligne, association et rotation avec légumineuses/ jachères, valorisation de la matière organique, agro foresterie, semis sous couvert végétal, abandon de l'abattis brûlés systématique etc. Comme on le constate, en dehors de l'utilisation plutôt généralisée de la semence améliorée, les autres techniques sont pratiquées à des taux variables par les ménages.

Le test et l'adoption d'une innovation par un producteur peut être porteur d'améliorations (production, revenu etc) ; mais c'est aussi une nouvelle variable/ un nouveau risque à gérer puisque le producteur sort de sa « zone habituelle de confort ». On peut donc comprendre que le producteur choisit d'abord les innovations les plus faciles pour lui mais aussi celles pour lesquelles il ne rencontrerait pas trop de risques techniques et financiers.

Au regard du nombre important de techniques proposées et des taux d'adoption, il est proposé de choisir 2/3 techniques considérées comme les plus prometteuses dans le contexte de la Tshopo (prometteuses sur base de leur impact sur la production, sur le système de production, sur l'environnement et de la « barrière » à l'adoption). Il s'agira ensuite de donner des appuis conséquents et ciblés à la diffusion/vulgarisation de ces techniques que ce soit en direction des OP mais surtout en direction des ménages agricoles (membres ou non membres d'OP).

- *Focalisation sur la durabilité des actions appuyées par le PRODAT*

Ici, il ne s'agit pas à proprement parler de réorientations stratégiques mais plutôt de consolidation des stratégies déjà menées. Cela concerne principalement la filière semencière, l'impact au niveau des ménages agricoles, la gestion des activités génératrices de revenus, l'appui-conseil de proximité.

Concernant la filière semencière, certains liens fonctionnels sont à renforcer, notamment suite à l'accroissement considérable de l'utilisation de la semence de qualité par les ménages agricoles. Ainsi, le renforcement de la planification de l'offre en fonction de la demande (d'une saison à une autre et d'une spéculation/catégorie à une autre) et du système d'écoulement des semences (marketing, vulgarisation de l'utilisation de la semence de qualité, vouchers) ainsi que la mise en relation des agri multiplicateurs avec l'INERA (à travers le COPROSEM éventuellement) sont visés.

La plupart de ces acteurs appuyés (agri multiplicateurs, exploitants de bas-fonds, périmètres horticoles, unités de transformation, ménages agricoles, etc.) sont porteurs d'activités génératrices de revenus (AGR) et sont à ce titre considérés comme opérateurs économiques. Si le niveau technique a pu être rehaussé d'une manière générale de façon satisfaisante, l'aspect gestion nécessite encore un focus particulier. A cette fin notamment, l'utilisation de comptes d'exploitation adéquats (assez simplifiés, constituant une sorte de boussole pour l'entreprise) est à renforcer.

La problématique de la prise en charge des techniciens des STD à l'issue du PRODAT constitue une des principales interrogations ; les différentes évaluations (internes et externes) le relèvent ainsi. Certains services apportés sont à présent reconnus avec satisfaction par le milieu paysan. Des solutions alternatives et temporaires, une prise en charge effective et complète par l'Etat lui-même (à travers les ETD notamment), peuvent être envisagées. PRODAT facilite les réflexions sur la durabilité des actions en cours auprès de STD ayant bénéficié d'appuis via des conventions de subsides. Chacun des services participant à la réflexion produira une feuille de route d'activités et d'actions clés contribuant à renforcer la durabilité des outputs des actions mises en œuvre.

5.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Vulgarisation agricole à plus grande échelle en direction des ménages non membres des OPA	Resp. PRODAT, Chargé de communication	Q1 à Q3 / 2019
Facilitation du rapport Offre/demande via la planification périodique, Amélioration du système d'écoulement (marketing, vulgarisation de l'utilisation de la semence de qualité, vouchers), Mise en relation avec l'INERA des Agri-X suffisamment professionnalisés pour produire la semence Base ou R1	PRODAT / ATI Resp. PRODAT et ATN prod° agric.	Q4/2019
Renforcement des capacités en techniques de conditionnement et de stockage (semences, productions agricoles)	PRODAT / ATI Resp. PRODAT et ATN prod° agric, ATN Post récolte.	Q2/2019

Recommandations	Acteur	Date limite
<i>Renforcement de l'application de la rotation culturale (technique de base pouvant être combinée à certaines autres)</i>	<i>PRODAT / ATI Resp. PRODAT et ATN prod° agric.</i>	<i>Q4/2019</i>
<i>Intensification du développement de l'outillage manuel et intrants (élargissement de l'offre, diffusion de proximité)</i>	<i>PRODAT / ATI Resp. PRODAT, ATN prod° agric. et ATN post- récolte</i>	<i>Q4/2019</i>
<i>Promotion et suivi de l'utilisation de comptes d'exploitation adaptés (au niveau des OP et ménages)</i>	<i>PRODAT / ATI Resp. PRODAT, ATN prod° agric. et ATN post- récolte</i>	<i>Q4/2019</i>
<i>Formulation d'une stratégie sur la durabilité par rapport à la problématique de la prise en charge des techniciens STD (de proximité)</i>	<i>PRODAT / ATI Resp. PRODAT et ATN RC</i>	<i>Q1/2019</i>
<i>Au niveau du cadre de résultats, reconsidération de certains IOV ou échantillons</i>	<i>PRODAT / ATI Resp., ATN S&E</i>	<i>Q1/2019</i>

5.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
<i>Amélioration progressive des conditions socio-économiques dans le milieu paysan grâce aux innovations techniques et amélioration en termes de gestion/organisation introduites par le PRODAT</i>	<i>MinAgri, Enabel</i>
<i>Acessibilité croissante des producteurs à la semence grâce à la présence d'agri-multiplicateurs dans la zone de production</i>	<i>SENASEM, MinAgri, Enabel</i>
<i>Opportunité de l'outil vouchers dans la commercialisation des semences (augmentation de l'assiette des clients, mise en relation fournisseurs/clients) pour la vulgarisation/l'accès à la semence de qualité</i>	<i>SENASEM, MinAgri, Enabel</i>
<i>Pratique croissante de deux saisons culturales chaque année innovateurs grâce à l'appui-conseil du programme</i>	<i>MinAgri, Enabel</i>
<i>Pertinence de l'appui-conseil de proximité</i>	<i>MinAgri, Enabel</i>

6 Annexes

6.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
X	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.		
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.		
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?				
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.		
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.		
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.		
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.		
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?				
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.		
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.		
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.		
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.		

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	X			
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
X	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
				X
4.1 Durabilité financière/économique ?				
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.		
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.		
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		
X	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.		
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?				
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.		
	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.		
X	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.		
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?				
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.		
X	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gêné par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.		
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.		
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.		
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?				
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).		
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.		
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.		

6.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision			Action			Suivi	
Décision	Période d'identificat° (mmm.aa)	Source*	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Statut
Organiser des réunions techniques tous les 3 mois, pour un suivi rapproché du programme, surtout en cette phase de démarrage	mai-15	PV SMCL o	Réunion technique organisées tous les 3 mois	Resp. PRODAT	A mi chemin entre 2 SMCL	Organisation effective tous les 3 mois ; réunion technique N°4 organisée en sept 16 Les réunions techniques étaient conçues pour faciliter les interactions en début de programme mais ils ont tendance à se substituer aux réunions du CoComa décidé par la SMCL	REALISE
Tirer des leçons des programmes précédents (CTB et autres) et valoriser leurs acquis.	mai-15	PV SMCL o	Documentation des expériences récentes / échanges avec les acteurs	Resp. PRODAT et autres ATI		Actions régulières et continues	REALISE
Tout en respectant les grands principes définis dans le DTF, la CS et le PIC, veiller à ce que dans le choix des filières, des activités agricoles secondaires puissent être prises en compte en fonction des réalités locales	mai-15	PV SMCL o	Atelier participatif de choix des filières prioritaires	Resp. PRODAT	Fin Juillet		REALISE
			Interventions ponctuelles et limitées sur autres filières	Resp. PRODAT		Action continue	REALISE
Assurer une corrélation entre les infrastructures de désenclavement, les bassins de production et les spéculations prioritaires dans ces bassins (recours à la cartographie pour la visibilité)	mai-15	PV SMCL o	Sélection des travaux de désenclavement multimodal sur la base des bassins prioritaires sélectionnés selon un processus participatif par le PRODAT pour Banalia et Opala	Resp. PRODAT et PRODET	Fin Août	Réalisé pour Banalia et Opala Planification conjointe PRODET/PRODET	REALISE
Assurer une corrélation entre les infrastructures de désenclavement, les bassins de production et les spéculations prioritaires dans ces bassins (recours à la cartographie pour la visibilité).	mai-15	PV SMCL o	Sélection des travaux de désenclavement multimodal sur la base des bassins prioritaires sélectionnés selon un processus participatif par le PRODAT pour Isangi	Resp. PRODAT et PRODET	01/12/2016	corrélation établie dans les territoires d'Opala, Banalia et Isangi	REALISE

Décision			Action			Suivi	
Décision	Période d'identificat° (mmm.aa)	Source*	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Statut
Création de sous résultats entre Résultats et activités	févr-16	PV SMCL1	Insertion de Sous Résultats entre Résultats et activités dans la matrice de Suivi évaluation du PRODAT	Responsable de Suivi Evaluation	01/03/2016		REALISE
Nouveau dispositif opérationnel : 1 antenne à Banalia, 1 antenne à Bengamisa, 1 antenne à Yatolema, 1 antenne à Opala, 1 antenne à Isangi ; chacune antenne est dotée de compétences en agronomie et renforcement de capacités	févr-16	PV SMCL1	Création des antennes et mobilisation du personnel technique prévu	Resp. Technique PRODAT	01/05/2016	Mobilisation des chefs d'antenne ; mobilisation partielle des compétences en renforcement de capacités et agronomes pour Opala, Banalia, Bengamisa et Yatolema	REALISE
En cas d'égalité de compétence, favoriser les ressortissants de la Tshopo dans les recrutements	Février 16	SMCL	Point d'attention à l'occasion des recrutements	Prog. Provincial Tshopo		Action continue	REALISE
Revoir la matrice de suivi des résultats en supprimant les quelques indicateurs d'activités	déc-16	SMCL	Proposition à préparer par le PRODAT pour SMCL de Juin 17	Resp. PRODAT		SMCL de Juin reportée. Point traité à la SMCL d'octobre 17	REALISE
Mettre en place une Task force qui proposera les modalités d'appui du PRODAT aux cadres de concertation (COPROSEM et CCPA)	oct-17	SMCL	Le Président de la SMCL a demandé qu'Enabel propose une note d'orientation sur la question	Président SMCL	01/06/2018	Note d'orientation proposée par Enabel au Ministre de l'agriculture en vue d'une concertation au niveau provincial via le Conseil Consultatif Provincial de l'Agriculture (CCPA) et au niveau local avec comme d'entrée "Acteurs locaux et dynamiques locales"	EN COURS
Convenir des modalités d'appui à la concertation agricole et diligenter la mise en œuvre des actions retenues (concertation au niveau provincial / CARG, COPROSEM)	mai-18	SMCL		Minagri et Enabel	01/10/2018		EN COURS
Engager des actions en vue de revoir ou d'annuler les contrats de cession des équipements de transformation mis en place par PAIDECO (rizeries, baleinières) et mobiliser de nouveaux acquéreurs / exploitants	oct-17	SMCL		MINAGRI provincial	01/04/2018	Aucune avancée Reformulation par SMCL du 30 mai 18 / cf infra	EN COURS

Décision			Action			Suivi	
Décision	Période d'identificat° (mmm.aa)	Source*	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Statut
Prendre des actions responsables afin de récupérer les rizeries abandonnées. Nouvelles affectations à convenir avec Enabel	mai-18	SMCL	Quelques contacts avec les récipiendaires de Kisangani, Bambwe (route de Banalia) et Opala à l'occasion de missions conjointes.	MINAGRI provincial	01/10/2018	Aucune option ou décision prise en fin Décembre en vue de récupérer / réaffecter le matériel.	EN COURS
Lancer le processus permettant d'aboutir à des décisions en vue de rendre accessible et durable l'appui conseil des services publics aux OPA et ménages agricoles	mai-18	SMCL		MINAGRI provincial	31/12/2018	Première réunion de travail entre Enabel et les STD pour convenir de l'état des lieux, de l'objectif, de la méthode de travail et des responsabilités. Un feuille de route spécifique à chaque STD est attendue au Q1 2019	EN COURS
Organiser une mission de backstopping Enabel dont l'objet est 1) d'apprécier l'état d'avancement du programme et le niveau d'atteinte des résultats et 2) de proposer, au regard de l'état d'avancement, des ressources disponibles, des mesures ad hoc permettant d'assurer l'atteinte des résultats	mai-18	SMCL	Echanges avec ECT et mission convenue pour Novembre 18	Enabel	31/10/2018	Préparation en cours Mission initialement programmée en Novembre 2018 ; reportée au Q1 2019	EN COURS
Prendre les dispositions pour une mise en œuvre efficace et efficiente de l'accord conclu avec IITA	mai-18	SMCL	Echanges de courrier avec IITA Réunion de travail Enabel-IITA pour faire le point de la mise en œuvre de l'accord et mesures correctives	Enabel	01/07/2018	Accord IITA arrivé à terme le 15 juin 18. Non prolongé et non renouvelé. Suivi des essais participatifs en cours par le dispositif Enabel/ STD. Pour la suite : concertations à organiser avec les partenaires pour convenir des actions à retenir et de leurs modalités de mise en œuvre	REALISE
Edicter une loi au niveau provincial pour lutter contre la divagation des animaux	mai-18	SMCL		MINAGRI Provincial	02/10/2018	Aucune avancée significative	OUVERT

6.3 Cadre logique mis à jour

La cadre logique n'a pas connu de modifications profondes.

6.4 Aperçu des MoRe Results

<i>Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?</i>	<i>Oui</i>
<i>Rapport Baseline enregistré dans PIT ?</i>	<i>Oui</i>
<i>Planning de la MTR (enregistrement du rapport)</i>	<i>05/2017</i>
<i>Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)</i>	<i>03/2021 (estimation si prolongation)</i>
<i>Missions de backstopping depuis le 01/01/2012</i>	<i>Octobre 2015, Février 2017, Avril 2018</i>

6.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**
 Budget Version: **C03**
 Currency : **EUR** Year to month : **31/12/2018**
 YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2017	Expenses 2018	Total	Balance	% Exec
A LES OPA ET OPÉRATEURS PRIVÉS LOCAUX ONT AMÉLIORÉ			4.739.940,00	1.732.692,74	527.718,06	2.260.410,80	2.479.529,20	48%
01 Etude socio-économique sur les spéculations prioritaires			68.000,00	53.864,76	8,49	53.873,25	14.126,75	79%
01 Etude socio-économique sur les spéculations prioritaires et		REGIE	68.000,00	53.864,76	8,49	53.873,25	14.126,75	79%
02 Développer une offre d'intrant spécifique semences			1.155.720,00	500.418,56	148.906,49	649.325,05	506.394,95	56%
01 Appuyer les OPA à planifier l'offre et la demande en		REGIE	25.000,00	13.898,38	11.543,72	25.442,10	-442,10	102%
02 Appuyer les OPA dans la gestion du système de		REGIE	25.000,00	17.092,55	17.265,35	34.357,90	-9.357,90	137%
03 Equipement des OPA en stockage et conservation des		REGIE	100.000,00	3.391,22	161,76	3.552,98	96.447,02	4%
04 Production et conservation de semence de souche et de		REGIE	310.000,00	80.830,10	14.611,83	95.441,93	214.558,07	31%
05 Appui au contrôle de qualité des semences de base,		REGIE	120.000,00	57.328,89	5.018,08	62.346,97	57.653,03	52%
06 Appui à la production de semence par les OPA et les		REGIE	175.000,00	90.634,54	434,33	91.068,87	83.931,13	52%
07 Appui spécifique au développement des filières		REGIE	175.000,00	118.663,33	53.064,51	171.727,84	3.272,16	98%
08 Appui aux spéculations particulières qui concernent		REGIE	48.000,00	12.606,98	21,57	12.628,55	35.371,45	26%
09 Assistance technique internationale perdue		REGIE	75.000,00	32.652,49	15.548,00	48.200,49	26.799,51	64%
10 Expert national semences		REGIE	102.720,00	73.320,08	31.237,34	104.557,42	-1.837,42	102%
03 Amélioration des techniques de production et			1.564.500,00	373.335,88	109.094,96	482.430,84	1.082.069,16	31%
01 Convention de coopération avec IITA/ICRAF,		REGIE	320.000,00	18.527,29	18.673,35	37.200,64	282.799,36	12%
02 Renforcement du dispositif d'appui conseil et de formation		REGIE	150.000,00	19.254,15	30.569,89	49.824,04	100.175,96	33%
03 Développement de champs écoles pilotes dans un		REGIE	412.500,00	98.764,33	16.335,25	115.099,58	297.400,42	28%
04 Développement décentralisée de pépinière et de blocs de		REGIE	122.000,00	59.151,64	-299,71	58.851,93	63.148,07	48%
05 Frais d'aménagement spécifique dans les bassins de		REGIE	360.000,00	171.154,87	43.816,18	214.971,05	145.028,95	60%
06 Suivi des systèmes agraires et de l'impact sur		REGIE	200.000,00	6.483,60	0,00	6.483,60	193.516,40	3%
04 Accompagner les OPA et les prestataires de services de			832.720,00	237.289,63	51.907,14	289.196,77	543.523,23	35%
		REGIE	11.000.000,00	4.889.576,51	1.446.864,73	6.336.441,24	4.663.558,76	58%
		COGEST						
		TOTAL	11.000.000,00	4.889.576,51	1.446.864,73	6.336.441,24	4.663.558,76	58%



Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217711 Printed on zaterdag 12 januari 2019

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**

Budget Version: **C03**

Currency : **EUR** Year to month : **31/12/2018**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2017	Expenses 2018	Total	Balance	% Exec
01 Accompagner les OPA dans leurs rôles d'appui conseil en		REGIE	100.000,00	61.290,71	158,00	61.448,71	38.551,29	61%
02 Renforcement des capacités des unions locales et		REGIE	150.000,00	77.339,61	30.557,87	107.897,48	42.102,52	72%
03 Formation décentralisée des module général en matière		REGIE	100.000,00	22.842,08	1.140,67	23.982,75	76.017,25	24%
04 Formation en technique de communication et raportage		REGIE	50.000,00	443,68	0,00	443,68	49.556,32	1%
05 Fonctionnement et émission de radio rural et club d'écoute		REGIE	130.000,00	30.046,55	4.820,66	34.867,21	95.132,79	27%
06 Réseau de smartphones et financement des		REGIE	200.000,00	1.643,67	0,00	1.643,67	198.356,33	1%
07 Expert communication interne et vulgarisation		REGIE	102.720,00	43.683,33	15.229,94	58.913,27	43.806,73	57%
05 Accès à des outils, équipements et petits intrants			1.068.000,00	544.059,49	204.329,69	748.389,18	319.610,82	70%
01 Développement de coopérative de consommation pour les		REGIE	108.000,00	25.374,05	9.106,37	34.480,42	73.519,58	32%
02 Aménagement spécifique du territoires, bas fonds, étang		REGIE	120.000,00	0,00	0,00	0,00	120.000,00	0%
03 Appui au petit élevage (abreuvoir, bergerie, produit		REGIE	120.000,00	63,74	599,64	663,38	119.336,62	1%
04 Matériel de collecte et de conditionnement des produits		REGIE	0,00	278,80	0,00	278,80	-278,80	??%
05 Expert international agronome		REGIE	720.000,00	518.342,90	194.623,68	712.966,58	7.033,42	99%
06 Appuide proximité volet production agricole			51.000,00	23.724,42	13.471,29	37.195,71	13.804,29	73%
01 Appui de proximité volet production agricole		REGIE	51.000,00	23.724,42	13.471,29	37.195,71	13.804,29	73%
B LES OPA ET OPÉRATEURS PRIVÉS LOCAUX ONT AMÉLIORÉ			1.573.720,00	392.402,35	141.884,86	534.287,21	1.039.432,79	34%
01 Financer des équipements et de petites infrastructures			870.000,00	123.588,97	72.840,96	196.429,93	673.570,07	23%
01 Etude de rentabilité des équipement de transformation		REGIE	0,00	436,13	0,00	436,13	-436,13	??%
02 Etude de marché sur les équipements adapté et leur		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
03 Equipement de transformation 'moulin, décortiqueurs,		REGIE	400.000,00	67.482,15	26.550,85	94.033,00	305.967,00	24%
04 Construction d'entrepôts et aménagement périphérique		REGIE	470.000,00	55.670,89	46.290,11	101.960,80	368.039,20	22%
02 Encadrement et professionnalisation de la gestion et la			272.720,00	113.013,51	46.756,91	159.770,42	112.949,58	59%
		REGIE	11.000.000,00	4.889.576,51	1.446.864,73	6.336.441,24	4.663.558,76	58%
		COGEST						
		TOTAL	11.000.000,00	4.889.576,51	1.446.864,73	6.336.441,24	4.663.558,76	58%



Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**

Budget Version: **C03** Year to month : **31/12/2018**

Currency : **EUR**

YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2017	Expenses 2018	Total	Balance	% Exec
01 Formations techniques spécifiques		REGIE	50.000,00	12.946,44	1.126,01	14.072,45	35.927,55	28%
02 Enveloppe pour maintenance		REGIE	20.000,00	9.731,70	0,00	9.731,70	10.268,30	49%
03 Assistance technique montage dossiers et		REGIE	100.000,00	13.045,72	12.649,87	25.695,59	74.304,41	26%
04 Expert national post-récolte		REGIE	102.720,00	77.289,85	32.981,03	110.270,88	-7.550,88	107%
03 Renforcer les compétences des femmes en matière d			65.000,00	39.324,40	9.312,87	48.637,27	16.362,73	75%
01 Formations spécifiques entrepreneuriale des femmes		REGIE	50.000,00	28.792,71	9.312,87	38.105,58	11.894,42	76%
02 Vistes d'échanges inter-provinces		REGIE	15.000,00	10.531,69	0,00	10.531,69	4.468,31	70%
04 Mettre en place un dispositif performant d'information			60.000,00	16.146,42	75,89	16.222,31	43.777,69	27%
01 Equipement du réseau d'information sur les prix en		REGIE	20.000,00	2.368,50	75,89	2.444,39	17.555,61	12%
02 Appui au fonctionnement du réseau d'information sur les		REGIE	40.000,00	13.777,92	0,00	13.777,92	26.222,08	34%
05 Améliorer les capacités des OPA et de leurs faitières			80.000,00	27.465,83	557,46	28.023,09	51.976,91	35%
01 Appui à la commercialisation et à l'intégration dans les		REGIE	40.000,00	25.341,41	557,46	25.898,87	14.101,13	65%
02 Faciliter les collaborations avec les opérateurs privés		REGIE	20.000,00	2.124,22	0,00	2.124,22	17.875,78	11%
03 Assistance technique ponctuelle		REGIE	20.000,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00	0%
06 Appuyer un processus de structuration des OPA et de			175.000,00	49.820,82	5.548,04	55.368,86	119.631,34	32%
01 Ateliers de formations (ateliers annuel décentralisé)		REGIE	25.000,00	8.274,24	149,11	8.423,35	16.576,65	34%
02 Atelier spécifique des sections gender des unions locales		REGIE	50.000,00	4.678,35	8,54	4.686,89	45.313,11	9%
03 Appui au fonctionnement des Unions locales et du District		REGIE	100.000,00	36.868,03	5.390,39	42.258,42	57.741,58	42%
07 Appui de proximité renforcement des OP			51.000,00	23.042,80	6.792,73	29.835,53	21.164,47	59%
01 Appui de proximité renforcement des OP		REGIE	51.000,00	23.042,80	6.792,73	29.835,53	21.164,47	59%
C LES ACTEURS PUBLICS PROVINCIAUX SONT RENFORCÉS			920.000,00	454.947,86	112.245,60	587.193,46	352.806,54	62%
01 Collecte et échange d'informations sur les interventions			60.000,00	2.798,46	0,00	2.798,46	57.201,54	5%
		REGIE	11.000.000,00	4.889.576,51	1.446.864,73	6.336.441,24	4.663.558,76	58%
		COGEST						
		TOTAL	11.000.000,00	4.889.576,51	1.446.864,73	6.336.441,24	4.663.558,76	58%



Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**

Budget Version: **C03**
 Currency : **EUR** Year to month : **31/12/2018**
 YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2017	Expenses 2018	Total	Balance	% Exec
01 Collecte et échange d'informations sur les interventions du		REGIE	60.000,00	2.798,46	0,00	2.798,46	57.201,54	5%
02 Capitalisation des expériences des différents acteurs du			60.000,00	2.368,50	0,00	2.368,50	57.631,50	4%
01 Capitalisation des expériences des différents acteurs du		REGIE	60.000,00	2.368,50	0,00	2.368,50	57.631,50	4%
03 Renforcer les services clés de l'agriculture			625.000,00	420.807,03	90.324,64	510.931,67	114.068,33	82%
01 Equipement, motos, vélos, Indemnité, formation,		REGIE	550.000,00	417.355,78	88.679,46	508.035,24	43.964,76	92%
02 Ateliers et formation annuel en matière de gestion de		REGIE	50.000,00	104,56	1.645,18	1.749,74	48.250,26	3%
03 Suivi évaluation annuelle par le REDD+		REGIE	25.000,00	3.146,69	0,00	3.146,69	21.853,31	13%
04 Appuyer spécifiquement le SENAEM et l'INERA en lien			175.000,00	29.173,87	21.920,96	51.094,83	123.905,17	29%
01 Renforcement du SENAEM, ressources humaines, et		REGIE	100.000,00	27.942,69	21.920,96	49.863,65	50.136,35	50%
02 Renforcement de l'INERA, Ressources humaines et		REGIE	75.000,00	1.231,18	0,00	1.231,18	73.768,82	2%
D LES STRUCTURES DE COORDINATION/CONCERTATION			428.300,00	58.408,43	11.761,22	70.169,65	358.130,35	16%
01 Appuyer les CCP/CARG en particulier aux niveaux			100.000,00	31.452,51	0,00	31.452,51	68.547,49	31%
01 Frais d'organisation des reunions territoriale et provinciale		REGIE	100.000,00	31.452,51	0,00	31.452,51	68.547,49	31%
02 Appuyer le renforcement des partenariats inter-sectoriels			62.000,00	2.353,39	827,05	3.180,44	58.819,56	5%
01 Moyens de transport coordinateur du territoire des CC		REGIE	37.000,00	0,00	25,62	25,62	36.974,38	0%
02 Accompagnement organisation et animation des réunions		REGIE	25.000,00	2.353,39	801,43	3.154,82	21.845,18	13%
03 Mise en place d'une cellule de coordination genre			246.300,00	24.802,53	10.934,17	35.536,70	210.763,30	14%
01 Activité de concertation et de renforcement de capacité		REGIE	150.000,00	18.493,08	5.734,55	24.227,63	125.772,37	16%
02 Expert national genre		REGIE	96.300,00	6.109,45	5.199,62	11.309,07	84.990,93	12%
04 Etablir des liens avec les établissements d'enseignement			20.000,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00	0%
01 Etablir des liens avec les établissements d'enseignement		REGIE	20.000,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00	0%
T RÉSERVE BUDGÉTAIRE			55.087,00	0,00	0,00	0,00	55.087,00	0%
		REGIE	11.000.000,00	4.889.576,51	1.446.864,73	6.336.441,24	4.663.558,76	58%
		COGEST						
		TOTAL	11.000.000,00	4.889.576,51	1.446.864,73	6.336.441,24	4.663.558,76	58%



Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**

Budget Version: **C03** Year to month : 31/12/2018

Currency : **EUR**

YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2017	Expenses 2018	Total	Balance	% Exec
01 Réserve budgétaire			55.087,00	0,00	0,00	0,00	55.087,00	0%
01 Réserve budgétaire		REGIE	55.087,00	0,00	0,00	0,00	55.087,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			3.282.953,00	2.251.125,13	653.254,99	2.904.380,12	378.572,88	88%
01 Ressources humaines			2.240.810,00	1.526.812,55	508.141,98	2.034.954,53	205.855,47	91%
01 Personnel International (ATI)		REGIE	1.530.000,00	1.055.271,52	310.386,40	1.365.657,92	164.342,08	89%
02 Equipe technique Nationale		REGIE	220.860,00	177.784,10	86.561,73	264.345,83	-43.485,83	120%
03 Equipe nationale administrative et logistique		REGIE	296.750,00	224.730,20	66.308,26	291.038,46	5.711,54	98%
04 Equipe nationale administrative et logistique antennes		REGIE	193.200,00	69.026,73	44.885,59	113.912,32	79.287,68	59%
02 Investissements			445.810,00	324.983,58	6.518,56	331.502,14	114.307,86	74%
01 Véhicules		REGIE	143.100,00	122.372,55	76,78	122.449,33	20.650,67	86%
02 Motos et vélos		REGIE	19.750,00	17.699,28	0,00	17.699,28	2.050,72	90%
03 Equipement et matériel		REGIE	60.833,00	87.100,61	512,15	87.612,76	-26.779,76	144%
04 Aménagement, Réhabilitation et/ou loyers		REGIE	222.127,00	97.811,14	5.929,63	103.740,77	118.386,23	47%
03 Fonctionnement			421.333,00	271.084,69	132.149,17	403.233,86	18.099,14	96%
01 Frais de fonctionnement des véhicules + motos		REGIE	120.000,00	80.132,70	37.427,29	117.559,99	2.440,01	98%
02 Frais de fonctionnement coordination		REGIE	137.500,00	86.065,17	24.146,46	110.211,63	27.288,37	80%
03 Frais de fonctionnement antennes		REGIE	80.000,00	66.110,89	60.031,07	126.141,96	-46.141,96	158%
04 Organisation des SMCL		REGIE	13.833,00	7.062,95	1.943,91	9.006,86	4.826,14	65%
05 Frais de mission		REGIE	60.000,00	25.404,40	7.943,75	33.348,15	26.651,85	56%
06 Frais de formation (M&E, Théorie du changement, etc)		REGIE	5.000,00	4.169,48	37,23	4.206,71	793,29	84%
07 Frais Bancaires		REGIE	5.000,00	2.139,10	619,46	2.758,56	2.241,44	55%
04 Audit suivi et évaluation			175.000,00	128.610,21	6.445,28	135.055,49	39.944,51	77%
		REGIE	11.000.000,00	4.889.576,51	1.446.864,73	6.336.441,24	4.663.558,76	58%
		COGEST						
		TOTAL	11.000.000,00	4.889.576,51	1.446.864,73	6.336.441,24	4.663.558,76	58%



Budget vs Actuals (Year to Month) of RDC1217711

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans le District de la Tshopo**
 Budget Version: **C03**
 Currency : **EUR** Year to month : **31/12/2018**
 YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2017	Expenses 2018	Total	Balance	% Exec
01 Audit		REGIE	30.000,00	8.918,64	0,00	8.918,64	21.081,36	30%
02 Evaluation finale + MTR		REGIE	45.000,00	48.263,53	142,52	48.406,05	-3.406,05	108%
03 Etude baseline		REGIE	30.000,00	22.397,93	172,08	22.570,01	7.429,99	75%
04 Suivi et backstopping		REGIE	45.000,00	37.656,62	1.019,79	38.676,41	6.323,59	86%
05 Ateliers (démarrage, échanges) et séminaires de		REGIE	25.000,00	11.373,49	5.110,89	16.484,38	8.515,62	66%
99 Conversion rate adjustment			0,00	-365,90	0,00	-365,90	365,90	??%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	-365,90	0,00	-365,90	365,90	??%

REGIE	11.000.000,00	4.889.576,51	1.446.864,73	6.336.441,24	4.663.558,76	58%
COGEST						
TOTAL	11.000.000,00	4.889.576,51	1.446.864,73	6.336.441,24	4.663.558,76	58%



6.6 Ressources en termes de communication

- *Dépliant actualisé sur les résultats atteints par le projet ;*
- *Affiches de vulgarisation/ sensibilisation à la riziculture de bas-fond, format A1 (en cours de réalisation) ;*
- *Affiches de vulgarisation/ sensibilisation au maraîchage (jardins de cases), format A1 (en cours de réalisation) ;*
- *Rediffusion de 2 spots radio de vulgarisation/sensibilisation à la délimitation des champs, au semis en lignes et aux effets des incendies et du brûlis ;*
- *Rediffusion d'émissions préenregistrées (4 à 7 minutes) sur les radios locales: jeu de question-réponse sur les 7 thèmes suivants : délimitation d'un champ, semis en lignes, méfaits de l'incinération des champs, association des cultures, utilisation des pesticides, rotation des cultures, choix de la bonne semence ;*
- *Rediffusion d'émissions en direct (30 minutes, à téléphone ouvert) sur radios locales : Micro-trottoir, Jeu de question-réponse entre présentateur et personne ressource, témoignage(s) sur les 7 thèmes précités;*
- *Evaluation de la première campagne de vulgarisation agricole ;*
- *Article de presse sur l'amélioration de la conservation des semences par l'utilisation du sac pics ;*
- *Article de presse sur l'appui à l'octroi du crédit stockage ;*
- *Appui à la production d'un document de capitalisation sur l'octroi du crédit stockage ;*
- *Appui à la production d'un document de capitalisation sur les ventes groupées des produits agricoles ;*
- *Lors du 2^e Forum des Femmes de la Tshopo, visibilité accrue du PRODAT grâce aux témoignages par 3 femmes bénéficiaires du Projet sur les appuis dont elles bénéficient du projet et de l'impact de ceux-ci sur la vie de leurs ménages respectifs.*

Amélioration de la conservation des récoltes en utilisant des sacs « PICS »



Une bonne conservation des céréales et des légumineuses comme le niébé est essentielle pour l'économie des ménages d'agriculteurs et pour leur alimentation. Souvent les conditions de stockage de ces produits agricoles ne sont pas adéquates. Les grains sont dans les maisons et dans des récipients non adaptés.

Ces pratiques habituelles provoquent des pertes importantes en raison de l'attaque des insectes, des rongeurs et des moisissures. Lorsque les grains sont destinés à servir de semence, ces attaques provoquent également une baisse importante de leur pouvoir germinatif.

C'est pour remédier à cela que l'équipe du PRODAT a cherché des moyens de conservation plus efficaces et mieux adaptés. Ils ont donc testé en 2017 un nouveau type d'emballage, les sacs « PICS » (Purdue Improved Cowpea Storage).

Ce système de triples sacs, déjà utilisés avec succès en Afrique de l'Ouest, est constitué de deux sacs intérieurs en polyéthylène peu perméables et d'un sac extérieur en tissu synthétique.

Le programme a fourni soixante sacs PICS à des agriculteurs volontaires pour l'expérimentation et organisé des formations à l'utilisation de ces sacs.

Trois sortes de produits ont été utilisées pour le test, du riz, du maïs et du niébé. Les résultats du test sont encourageants. Après 90 jours de conservation les pertes sont minimales et largement inférieures à celles obtenues par les méthodes traditionnelles.

Il a été constaté que les insectes emprisonnés au moment de la mise en sac meurent rapidement faute d'oxygène et que les moisissures ne peuvent pas se développer car l'étanchéité des sacs ne permet pas à l'humidité d'y entrer.

Le programme envisage donc maintenant de répéter l'expérience afin d'affiner ces premiers résultats et d'appuyer les organisations professionnelles agricoles de la Tshopo, en lien avec les commerçants, pour permettre la diffusion de cette technique de conservation.

Michael MALEMBA - 22-06-2018 15:59 (OpenEnabel)